



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours salle (2x18m) – Les 16 et 17 novembre 2024

Sélectif au Championnat de France 2025

Nouveau lieu !

Le lieu :

Palais des Sports de Tremblay – 18 Rue Jules Ferry – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 10h00 et 14h30*

Dimanche à 10h00 et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

3 volées d'essais

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.

Rythme AB/CD



*Le départ du samedi 14h30 est support du « Challenge des P'tits Bouts » mis en place par la Commission Régionale Jeunes, à destination des U11 et des U13. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition. Les récompenses de ces 2 catégories seront remises à l'issue de ce départ.

Les blasons et les catégories :

Blasons Ø80 à 1m10 : U11 en arc classique.

Blasons Ø60 ou Trispots verticaux Ø60 : U13, U15 en arc classique et U18 en arc nu

Blasons Ø40 ou Trispots verticaux Ø40 : De U18 à seniors 3 en arc classique et scratch arc nu.

Trispots verticaux Ø40 : De U15 à Seniors 3 en arc à poulies

Les U11 et U13 peuvent s'inscrire uniquement sur le départ du samedi à 14h30

Les récompenses :

Proclamation des résultats vers 18h30 à l'issue du dernier départ, suivie du verre de l'amitié.

- 3 premiers de chaque catégorie.
- 1 première équipe classique mixte.
- 1 première équipe poulie mixte.
- 1 première équipe barebow mixte.
- 1 première équipe jeune classique mixte.

Les U11 et U13 seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h30.

Les inscriptions :

Seules les inscriptions faites en ligne seront prises en compte :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/inscription/>

Tarif : 9€ pour toutes les catégories

Paiement : Les inscriptions seront validées uniquement à réception du bulletin de paiement accompagné du règlement par chèque à l'ordre des *Archers du Vert-Galant* à adresser **avant le 9 novembre 2024** à

M. Yann Barrès – 37 avenue du Général de Gaulle – 93290 Tremblay en France..

Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Contact : concours@archersduvertgalant-tremblay.com



Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2025.

Tenue blanche ou de compagnie/club appréciée et obligatoire pour les podiums.

Chaussures de sports obligatoire.

Informations :

La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches en carbone.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.